



Brood & Spelen

Oosteinde 85-b
3925 LB Scherpenzeel
T 033 258 8684
E info@broodspelen.nl
I www.broodspelen.nl
Iban NL07RABO0107175908
KvK 09168208
Tussenschoolse opvang



Information sur les pauses méridiennes, Lycée van Gogh

Organisation

A partir du 2 septembre 2020, la surveillance des pauses méridiennes sera prise en charge par la compagnie Brood&Spelen.

Une personne référente sera à votre disposition pour toute question, remarque ou plainte. Voici ses coordonnées (joignable dès le Jeudi 3 Septembre) :

téléphone : 06 18 48 99 23

ou

lyceevincentvangogh@broodspelen.nl

L'administration du personnel et la gestion administrative et financière de la pause méridienne seront gérées au siège social à Scherpenzeel.

Nos bureaux sont joignables par téléphone du Lundi ou Jeudi de 8h30 à 16h30, et le Vendredi de 8h30 à 14h par téléphone (033-2588684) ou par mail : info@broodspelen.nl

Type d'abonnement : un abonnement annuel.

Tarifs:

Frais d'inscription : Gratuit

Abonnement : € 1,35/jour, 4 jours par semaine, 34 semaines

Règles pour les enfants

Afin que la pause méridienne se passe sereinement, voici quelques règles pour les élèves:

- Brood & Spelen pratique les mêmes règles que le règlement intérieur de l'école ;
- Quand le surveillant entre, ou après la récréation, les élèves rejoignent calmement leur table ;
- L'élève mange dans le calme, et reste assis le temps du repas. Suite au repas, l'élève aide à ranger et nettoyer sa table ;
- L'élève ne quitte pas la cour pendant la récréation et joue dans l'espace indiqué par le surveillant ;
- Si un problème survient, l'élève s'en réfère au surveillant.

Règles générales

- Les élèves lavent leurs mains avant le repas.
- Les enfants s'attablent pour manger et commencent ensemble à déjeuner.
- Nous attendons des élèves qu'ils consomment au moins la moitié de leur repas. Les restes ne seront pas jetés, mais remis dans leur contenant. Si les parents sont d'un autre avis, ils sont priés de le communiquer au coordinateur de Brood & Spelen.
- Les élèves sont autorisés à aller aux toilettes après en avoir obtenu la permission.
- Si un enfant doit être récupéré pendant la pause méridienne par un parent ou responsable, le surveillant doit être mis au courant.



- En cas de maladie ou d'accident, l'enseignant et/ou un membre de la direction sera informé pour contacter si besoin les parents.

Le repas de midi :

Les élèves devront apporter leur propre repas, de préférence un repas équilibré et nutritif. Les bonbons sont interdits. Le surveillant encouragera les élèves à bien manger, mais ne sera pas responsable de la quantité consommée. Si l'élève bénéficie du service de repas chaud, le surveillant le lui procurera.

Inscription :

Tous les élèves restant à l'école pendant la pause méridienne devront s'inscrire impérativement auprès de Brood&Spelen avant Mardi 2 Septembre 17h.

Nous vous informons que tout élève non inscrit à ce service devra être récupéré à l'école à 11h30 afin de prendre son repas à domicile et déposer à 12h30 pour reprendre ses activités scolaires.

L'inscription s'effectue en ligne, en passant par notre site web www.broodspelen.nl.

Pour inscrire votre enfant, voici la procédure à suivre :

- Cliquez sur *Direct Inschrijven* ;
- Choisissez dans le menu déroulant *Tussenschoolse Opvang* ;
- Sélectionnez *Amsterdam* et *Lycée Français Vincent van Gogh* ;
- Sélectionnez votre abonnement : **Attention, le site vous propose de choisir les jours, mais nous vous rappelons que ce service ne peut être souscrit que pour la semaine complète hormis le mercredi. A vous donc de cocher les quatre cases !**
- Complétez vos coordonnées.

Application pour parents :

Nous utilisons l'application Brood & Spelen pour parents. A l'aide de cette application, vous pouvez inscrire ou désinscrire votre enfant. Une fois l'enfant inscrit, vous recevrez vos identifiants de connexion. Vous pouvez télécharger l'application en passant par le AppStore de Apple, ou le Google Play Store pour Android. Vous trouverez l'application sous le nom 'Brood&Spelen Ouderapp'.

Changement ou désinscription :

Une annulation de votre abonnement est possible à l'écrit. Pour ceci, veuillez adresser un mail à administratie@broodspelen.nl, en respectant un préavis de deux semaines.

Maladie :

Une absence due à une maladie sera re-créditée dès le premier jour de maladie. Vous trouverez le crédit sur la facture qui suivra.

Attention : les absences dues à des raisons de santé notifiées peu de temps avant la date de la facture seront prises en compte dans la facture suivante. Ces absences pour raison médicale doivent être obligatoirement notifiées sur l'application ou site web.